

doc  
CA1  
EA9  
R19  
FRE  
1977 mars

# Les grains canadiens



*Page documentaire 19*

1948-1951

1952-1955



# Les grains canadiens

(Révisé en mars 1977)

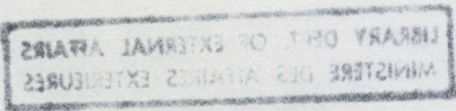
Dept. of Foreign Affairs  
Min. des Affaires étrangères

JUN  
JUN 1 2004

Return to Departmental Library  
Retourner à la bibliothèque du Ministère

43-122-020

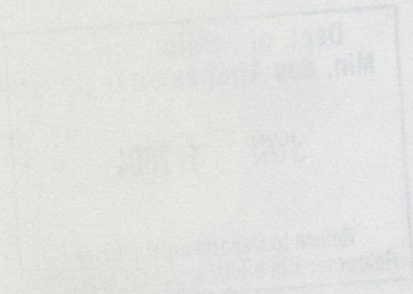
Texte de la Division des opérations des marchés,  
Direction générale de la commercialisation des grains,  
ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa



Direction des services de l'information  
Ministère des Affaires extérieures  
Ottawa (Ontario)  
Canada K1A 0G2

Les grains canadiens

(Révisé en mars 1977)



On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

Les brochures appartenant à la série des Pages documentaires peuvent s'obtenir auprès des ambassades, hauts-commissariats ou consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, prière de s'adresser à la Direction des relations publiques du ministère des Affaires extérieures (Ottawa, K1A 0G2).

Direction générale de la communication des grains  
Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa



Le Canada compte parmi les plus grands producteurs céréaliers du monde. En 1976, la production des six principales céréales cultivées, soit le blé, l'orge, l'avoine, le colza, le seigle et le lin, a été de 1 734 millions de boisseaux (40.6 millions de tonnes). Les grains destinés à l'exportation proviennent surtout des Prairies (Saskatchewan, Alberta et Manitoba), qui se prêtent idéalement à la production efficace des céréales panifiables, des céréales fourragères et des graines oléagineuses. Grand producteur, le Canada est aussi le deuxième exportateur céréalier du monde.

Approximativement 86 millions d'acres (35 millions d'hectares) sont cultivées dans les provinces des Prairies. Au cours des dernières années, environ 23 millions d'acres (9 millions d'hectares) ont étéensemencées de blé et 11 millions d'acres (4 millions d'hectares), d'orge. De plus, 28 millions d'acres (11 millions d'hectares) ont été laissées en jachère d'été, et 13 millions d'acres (5 millions d'hectares) ont été consacrés au foin cultivé et aux pâturages.

Chaque année, avant les semences, le gouvernement fédéral annonce le prix initial garanti du blé, de l'avoine, de l'orge, ainsi que les contingents minimums des livraisons de grain pour la prochaine année de récolte, afin de fournir aux producteurs le plus de renseignements possibles pour planifier leur ensemencement. (Voir l'annexe I.)

### **Commercialisation**

La Commission canadienne du blé est le seul organisme habilité à vendre du blé, de l'orge et de l'avoine à l'étranger pour le compte des producteurs des Prairies. Les ventes peuvent être négociées directement par la Commission canadienne du blé ou par des entrepreneurs privés agissant pour la Commission. Cependant, les sociétés de manutention et d'exportation participent à toutes les ventes, puisque la Commission ne possède aucun service de manutention, d'entreposage



ou de transport. Le colza, le seigle, le lin, le sarrasin et la graine de moutarde sont vendus par l'entreprise privée. Au cours des dernières années, le Canada a été le plus important exportateur mondial d'orge, de graine de colza, de graine de lin et de graine de moutarde. Environ 20 millions de boisseaux (500 000 tonnes) du blé d'hiver cultivé annuellement en Ontario sont vendus par l'Ontario Wheat Producers Marketing Board et par l'entreprise privée. Au cours de l'année de récolte 1975-1976, les exportations de grains et de produits céréaliers se sont élevées à environ 730 millions de boisseaux (18.2 millions de tonnes). Ce chiffre global comprenait 450 millions de boisseaux (12.2 millions de tonnes) de blé et de farine de blé, environ 190 millions de boisseaux (4.3 millions de tonnes) d'orge et 30 millions de boisseaux (0.8 millions de tonnes) de graine de colza. (Voir l'annexe II.)

Le gouvernement fédéral garantit le prix initial des principales catégories de blé, d'avoine et d'orge livrées à la Commission canadienne du blé durant l'année de récolte. Par exemple, le prix initial du blé livré au cours de 1976-1977 est de 3\$ le boisseau pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest du Canada, «en magasin» à Thunder Bay ou à Vancouver. Quand la Commission a écoulé les livraisons, elle répartit les bénéfices selon les variétés et les catégories de grain livrées par chaque producteur.

L'acheminement du grain depuis la ferme jusqu'au silo de campagne est régi par un système de contingentement qui permet à la Commission de commander les variétés et les catégories de grain requises pour satisfaire à ses engagements et, en même temps, de répartir aussi équitablement que possible les commandes entre tous les producteurs.

## **Transport**

Le producteur livre son grain, généralement par camion, à un silo de campagne situé dans l'un des quelque 1 500 centres de livraison répartis dans les provinces des Prairies. Le grain est alors chargé dans des wagons pour être expédié aux silos terminus de la côte ouest, à Thunder Bay en Ontario, dans les ports du Saint-Laurent et à Churchill, au Manitoba. De la côte ouest et de Churchill, le grain est expédié à l'étranger. Quelques livraisons sont faites directement outre-mer de Thunder Bay, mais le grain est généralement acheminé par les Grands lacs jusqu'aux ports de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec, Port-Cartier et Baie-Comeau sur le Saint-



Laurent. En hiver, lorsque les Grands lacs sont fermés à la navigation, on transporte aussi le grain de Thunder Bay aux ports de la baie Géorgienne et, de là, on l'expédie par rail aux ports atlantiques de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et d'Halifax, en Nouvelle-Écosse.

En 1975-1976, les livraisons en vrac à partir de la côte ouest ont totalisé 260 millions de boisseaux (6 500 000 tonnes) et à partir des ports du Saint-Laurent, 328 millions de boisseaux (8 400 000 tonnes). Les exportations effectuées directement outre-mer de Churchill, de Thunder Bay et des Maritimes, se sont chiffrées à environ 100 millions de boisseaux (1 900 000 tonnes).

### **Entreposage**

Au 1<sup>er</sup> août 1976, les installations autorisées pour l'entreposage du grain au Canada avaient une capacité totale de 626 millions de boisseaux (17.5 millions de tonnes). Au premier rang venaient les 3 964 silos de campagne: 344 millions de boisseaux (9.6 millions de tonnes). La capacité des 28 silos terminus, situés principalement à Thunder Bay, dans les ports de la côte ouest et à Churchill était de 139 millions de boisseaux (3.9 millions de tonnes); celle des 28 silos de transbordement des ports des Grands lacs et des ports d'exportation situés sur le Saint-Laurent et dans les Maritimes suivait de près avec 122 millions de boisseaux (3.4 millions de tonnes). De plus, trente-et-un silos, d'une capacité de 21 millions de boisseaux (0.6 millions de tonnes), servaient à l'entreposage du grain avant son conditionnement.

### **Réglementation**

La Commission canadienne des grains est chargée de réglementer toutes les étapes de la manutention du grain au Canada, y compris l'inspection, la classification et le pesage du grain; elle dispose de services de statistique et de recherche. La Commission doit également former des comités de normalisation dont la tâche est de fixer les normes relatives aux différentes catégories de grain.

Le Laboratoire de recherches sur les grains de la Commission effectue des études et publie chaque année des données sur la teneur en protéines de la récolte de blé. Il procède aussi à des tests de cuisson de farine de blé canadien et publie un rapport sur les propriétés boulangères du blé des Prairies. C'est en grande partie au contrôle sévère exercé par la Commission qu'il faut attribuer la réputation dont jouissent les grains canadiens sur les marchés mondiaux.



## **Possibilités de formation et de perfectionnement**

L'Institut international du Canada pour les grains a été fondé à Winnipeg en 1971 par la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne des grains, avec l'appui du gouvernement fédéral. Cet institut vise à permettre une meilleure compréhension de l'industrie céréalière mondiale et à contribuer de ce fait au maintien ou à l'expansion des marchés de céréales, d'oléagineux et de leurs produits. Ses trois principaux champs d'études sont la manutention et le transport, la commercialisation des grains et la technologie céréalière. Les cours sur l'industrie céréalière internationale, dont on offre normalement deux sessions annuelles de cinq semaines, attirent nombre d'étrangers. On choisit généralement les participants parmi les décideurs en matière d'achat ou d'utilisation des grains. L'Institut offre aussi des cours spéciaux sur les aspects techniques de l'industrie céréalière; il organise également la tenue de colloques à l'étranger et prépare des voyages d'études au Canada.

## **Coordination avec l'industrie**

Le Conseil des grains du Canada a été fondé en 1969, surtout pour permettre une plus grande coordination au sein de l'industrie céréalière et favoriser le consensus sur les recommandations faites au gouvernement. Les frais d'administration sont répartis entre le gouvernement et le secteur privé. Peuvent adhérer au Conseil toutes les organisations et associations non gouvernementales dont les membres jouent un rôle direct dans la production, la manutention, le transport ou la commercialisation des grains et des produits céréaliers. Le Conseil se réunit en réunion plénière tous les six mois et le conseil d'administration, environ dix fois par an. Le Conseil dispose d'un petit secrétariat.

Le Conseil a montré que les différents agents de l'industrie pouvaient s'unir pour régler des questions d'intérêt commun. Il a fait au gouvernement plusieurs recommandations relatives à des questions qui lui avaient été soumises par ce dernier ou à la suite d'études exécutées de son propre chef.

## **Ouvrages de référence**

On trouvera des renseignements supplémentaires sur les grains canadiens dans le *Rapport annuel de la Commission canadienne du blé*; dans le *Manuel des grains canadiens*, qui renferme des renseignements sur la Commission du blé et ses représentants, des tables de conver-



sion et une description des diverses catégories de grains canadiens; et dans la brochure intitulée *la Commission canadienne du blé*, qui explique le rôle de la Commission dans la commercialisation des grains. On peut se procurer ces ouvrages en s'adressant au Service de renseignements de la Commission canadienne du blé ou à la Direction générale de la commercialisation des grains du ministère de l'Industrie et du Commerce. La Commission canadienne des grains publie chaque année de récolte un livret de statistiques intitulé *Canadian Grain Exports*. Le Conseil des grains du Canada publie pour sa part un guide statistique annuel sur tous les aspects de l'industrie céréalière canadienne. On y trouve notamment des données historiques.



## Superficies cultivées — Provinces des Prairies

(Milliers d'acres)

Année	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Colza	Autres récoltes, foin cultivé et pâturages	Jachère d'été	Total
1972	20 800	4 660	11 900	582	1 320	3 270	14 056	29 000	85 588
1973	23 100	5 300	11 350	582	1 450	3 150	14 409	26 500	85 841
1974	21 500	4 800	11 200	792	1 450	3 100	14 922	27 900	85 664
1975	22 800	4 650	10 400	727	1 400	4 250	14 467	27 700	86 394
1976	26 800	4 900	10 050	752	875	1 950	14 409	27 300	87 036

(Milliers d'hectares)

Année	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Lin	Colza	Autres récoltes, foin cultivé et pâturages	Jachère d'été	Total
1972	8 421	1 887	4 818	236	534	1 324	5 691	11 741	34 652
1973	9 352	2 146	4 595	236	587	1 275	5 833	10 729	34 753
1974	8 704	1 943	4 534	321	587	1 255	6 042	11 296	34 682
1975	9 231	1 883	4 211	294	567	1 721	5 857	11 215	34 979
1976	10 850	1 984	4 069	304	354	789	5 833	11 053	35 236

Source: Statistique Canada



# Exportations de grains canadiens et de produits céréaliers

(Millions de boisseaux)

Année de récolte	Orge et produits à base d'orge				Avoine et produits à base d'avoine			Total
	Blé	Farine de blé	Colza	Lin	Seigle	Seigle	Total	
1971-72	479.1	24.7	42.6	25.7	10.5	10.8	823.9	
1972-73	553.2	23.4	54.1	19.6	6.9	8.2	830.6	
1973-74	400.6	19.2	39.2	15.5	0.8	4.6	607.4	
1974-75	375.9	18.7	26.1	10.5	1.4	4.8	575.8	
1975-76	427.6	22.6	30.1	7.7	18.2	11.8	717.4	

(Millions de tonnes)

Année de récolte	Orge et produits à base d'orge				Avoine et produits à base d'avoine			Total
	Blé	Farine de blé	Colza	Lin	Seigle	Seigle	Total	
1971-72	13 047	673	966	692	161	273	20 832	
1972-73	15 057	636	1,226	529	107	209	21 362	
1973-74	10 902	512	889	400	13	116	15 608	
1974-75	10 229	509	664	273	22	123	14 833	
1975-76	11 637	616	683	195	281	299	18 052	

Source: Statistique Canada

NOTES

Year	Population	Area	Per Capita	Per Capita	Per Capita	Per Capita	Per Capita
1910	11,000	100	110	110	110	110	110
1920	12,000	100	120	120	120	120	120
1930	13,000	100	130	130	130	130	130
1940	14,000	100	140	140	140	140	140
1950	15,000	100	150	150	150	150	150
1960	16,000	100	160	160	160	160	160
1970	17,000	100	170	170	170	170	170
1980	18,000	100	180	180	180	180	180
1990	19,000	100	190	190	190	190	190
2000	20,000	100	200	200	200	200	200
2010	21,000	100	210	210	210	210	210
2020	22,000	100	220	220	220	220	220

Population growth and development trends in the region. The data shows a steady increase in population over the period, with corresponding increases in area and per capita values. This indicates a consistent growth pattern in the region's demographics and land use.



NOTES

NOTES



LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01007259 6

DOCS

CA1 EA9 R19 FRE

1977 mars

Les grains canadiens

53564630



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

